

# *Mots. Les langages du politique*

ENS-Editions

Revue soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS

## **Appel à contributions pour un dossier publiable en mars 2018**

### **Dire ou ne pas dire la « race » en France aujourd'hui**

La revue *Mots. Les langages du politique* souhaite publier en novembre 2017 un dossier intitulé « Dire ou ne pas dire la "race" en France aujourd'hui ».

En 1992, la revue *Mots. Les langages du politique* publiait les actes du colloque « Le mot *race* est-il de trop dans la Constitution française ? », dans un important numéro (n°33) interrogeant notamment l'idée « selon laquelle la présence du mot *race* », en particulier dans la Constitution française de 1958 et son article 2<sup>1</sup>, « avait des effets de légitimation inverses de ceux voulus par la loi fondamentale de la République » (p. 6). Nous souhaiterions reprendre et développer cette question pour l'appliquer non pas seulement aux textes de loi, mais à tout discours (anti)raciste, institutionnel ou non.

Nous appréhendons ici les significations du mot *race* comme le produit d'une construction sociale, suivant en cela les usages universitaires développés depuis la dernière décennie en France dans le domaine des sciences humaines et sociales<sup>2</sup>. Si nous mettons *race* entre guillemets, c'est pour pointer la double façon dont cet argumentaire l'envisage : il s'agit des questions soulevées d'une part par l'usage du mot lui-même et, d'autre part, par l'activation du concept – que sa désignation passe par cet usage ou non. S'opposeraient ainsi des discours dans lesquels le mot viendrait signifier la réalité d'un rapport social d'oppression (pour le combattre ou l'entériner), et des discours qui le rejetteraient au nom de principes universalistes (il n'existe qu'une espèce humaine)<sup>3</sup>, et/ou pour éviter d'activer un concept historiquement « chargé »<sup>4</sup>.

Notre projet porte en effet sur les catégories « raciales » telles qu'elles circulent dans les discours publics contemporains en France, qu'ils soient institutionnels, scientifiques, militants, ordinaires – que cette catégorisation soit normalisée, ou au contraire revendiquée ou rejetée explicitement, en fonction de positions idéologiques et/ou de visées pratiques spécifiques, parfois contradictoires. Le titre de l'appel est donc porteur d'une ambiguïté à explorer et travailler, qui ouvre sur des perspectives d'ordre pratique : il s'agit à la fois d'analyser, dans les discours existants, *comment* se dit ou ne se dit pas la « race », *ce qu'*en disent les usages, mais aussi, en particulier lorsque ces discours font apparaître des « conflits sémantiques »

---

1 Depuis 1995, les phrases concernées figurent dans l'article premier : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée. »

2 Voir p. ex. Safi (2013 : 7), Fassin & Fassin (2006 : 9-10), Ndiaye (2008 : *passim*), ou D. Fassin (2010 : 149). Pour un aperçu détaillé de l'évolution du concept de « race », voir Bessone (2013).

3 Sans pour autant, selon les cas, nier la réalité de cette oppression.

4 Pour une étude de l'évolution sémantique du mot et de sa polysémie (appartenance à une même famille ou lignée, taxinomie de l'espèce animale/humaine, groupe ethnique), voir Rémi-Giraud (2003, 2006).

explicites (cf. Boutet 1982), *pourquoi* dire ou ne pas dire la « race » – et en dernière analyse, si un discours antiraciste le *doit* ou le *devrait*.

Nous partons d'un double constat lié aux spécificités de la situation contemporaine en France :

(1) constat d'un écart, quant à l'usage de catégories « raciales » ou « racialisantes », entre le discours des institutions de la république et le discours public, en particulier celui de ses élus et élues. En effet, il peut sembler paradoxal que la récente proposition de supprimer le mot *race* dans la législation française<sup>5</sup> soit concomitante de la prolifération banalisée, dans des discours publics invoquant des valeurs républicaines et universalistes, de stéréotypes stigmatisant des catégories de personnes en raison de leur apparence et/ou de leur « culture », religion, ou mode de vie supposés, que le mot *race* soit employé ou non.

(2) constat de la diversité (et des divergences) des discours antiracistes, dont le discours juridique n'est qu'une des manifestations. Les controverses qu'ont pu susciter ou que continuent de susciter, en France, les usages scientifiques et politiques (dans leur variété) des mots *race* et *ethnie* et de leurs dérivés, de même que l'ensemble des catégories du paradigme « racial », sont nombreuses et appellent aujourd'hui, à tout le moins, une mise à jour de la problématique posée en 1989 par Taguieff (p. 89) au sujet « des valeurs et des normes contradictoires » incarnées par les discours antiracistes.

En effet, nous pensons que la question soulevée appelle des recherches renouvelées, en particulier des recherches soucieuses de ne pas occulter la dimension d'émancipation portée par leur objet et sa visée de transformation (plus ou moins radicale) des rapports sociaux existants.

L'idée serait donc d'interroger la « polysémie sociale » (Boutet 1982) des catégories « raciales » ici à l'étude, en particulier dans les cas d'actualisation de « conflits sémantiques » (incluant les « évènements discursifs moraux », cf. Paveau 2013), bien que non exclusivement. Et si nous proposons, comme Bessone (2013), de réfléchir « sur les moyens de penser, nommer et dire la notion de race » (p. 11), les réflexions sollicitées devront porter sur des discours attestés et sur leur matérialité, ce qui nous éloigne des préoccupations méthodologiques de l'approche philosophique citée. En d'autres termes, nous n'invitons pas à d'autres « essais de clarification conceptuelle » de la notion de « race » d'un point de vue philosophique ou sociologique, mais à des études sur les usages effectifs qui en sont faits dans des situations déterminées, y compris pour la rejeter en tant que catégorie pour penser les rapports sociaux.

Le présent dossier invite donc à interroger tout discours, institutionnel ou non, susceptible d'éclairer les formes et les enjeux des catégorisations « raciales » ou « racialisantes », ou au contraire le refus explicite de ces catégorisations, dans la France contemporaine. Sont dès lors concernés, dans la continuité de livraisons antérieures de la revue *Mots* (en particulier les n°8, 12, 15, 18, 33, 58), des discours identifiés ou identifiables comme racistes, antisémites, xénophobes, mais aussi et peut-être surtout des différents discours antiracistes (ou prétendus tels) – quel que soit leur domaine : administratif, politique, moral, religieux, scientifique, médiatique, etc. À l'évidence, l'intérêt de ces terrains n'exclut pas du champ d'investigation les discours ordinaires, en particulier celui de personnes engagées au quotidien dans un rapport d'oppression raciste ou « racialisante ». Enfin, les études portant sur des terrains « minoritaires » oppositionnels sont vivement encouragées.

L'analyse du discours à entrée lexicale est privilégiée mais toute autre approche intéressée par la matérialité discursive sera appréciée ; en particulier les discours attestant de

---

<sup>5</sup> Le 16 juin 2013, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture une proposition de loi « tendant à la suppression du mot “race” de notre législation ». À ce jour, le Sénat ne s'est pas encore prononcé.

conflits sémantiques liés aux désignations, soit quant à leur forme, soit quant à leur extension, soit quant au principe même de leur usage en vertu des normes revendiquées par les sources énonciatives. Sont par ailleurs sollicitées les approches argumentatives, les approches d'éthique discursive (événements discursifs moraux), de politologie linguistique, de politique discursive, par exemple à travers l'étude du « politiquement correct » ou de la « fierté » minoritaire (retournement de stigmat, « essentialisme stratégique »), l'approche énonciative des positionnements articulés aux positions idéologiques, l'approche sociolinguistique (les catégories étudiées relèvent-elles d'un sociolecte universitaire ?). Enfin, les études pourront aborder cette question sous un angle lexicologique (ou terminologique), le cas échéant en diachronie, s'agissant d'interroger les difficultés à nommer pointées dans de nombreux travaux relatifs aux « minorités » perçues comme « ethno-raciales »<sup>6</sup>, que ces difficultés soient liées à des problématiques discursives d'ordre éthique (cf. le « politiquement correct » vs le « parler vrai »), juridiques (cf. législation antiraciste en vigueur), idéologiques, etc. – ces différents ordres n'étant pas forcément étanches.

On pourra prendre pour objet le mot *race* et ses dérivés, mais aussi leur paradigme désignationnel/définitionnel (Mortureux 1993), dans des discours et contextes variés, mais contemporains et français – y compris dans une perspective comparatiste. Si l'appel à contributions du colloque de 1992 (cf. *Mots* n°33) posait la question de la « valeur métaphorique » du mot *race*, on pourra par exemple s'interroger sur l'extension de son signifié telle qu'elle ressort des usages contemporains. La question de savoir à quels individus ou groupes de personnes s'appliquent les catégories étudiées, et sous quelles formes, invite en particulier à préciser les fonctions ou la pertinence de la distinction, par exemple, entre racisme et xénophobie, racisme et antisémitisme, racisme et « islamophobie », etc., aujourd'hui.

Au-delà, ce sont toutes les catégorisations rattachables à la désignation ou à l'interpellation des personnes ou groupes discriminées en raison de leur apparence (notamment couleur de peau) ou origine ou ethnie ou religion supposées qui peuvent faire l'objet d'un travail spécifique en intégrant le cas échéant la prise en compte de phénomènes d'oppressions multiples (ou « intersectionnalité »)<sup>7</sup>. Les études portant sur les normes et/ou catégorisations des majoritaires n'en sont pas moins elle aussi vivement encouragées (cf. Guillaumin 2002)<sup>8</sup>. Dans tous les cas, toutes les formes de catégorisation peuvent être envisagées, qu'il s'agisse d'auto- (ou endo-) désignation ou d'hétéro- (ou exo-) désignation.

### Références bibliographiques indicatives

Arnold A. & Candea M. (2015) « Comment étudier l'influence des stéréotypes de genre et de race sur la perception de la parole ? ». *Langage et société* n°152.

Balibar, É. & Wallerstein, I. (1988) : *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*, Paris : La Découverte.

---

6 Voir par exemple Tournier (1984), Richard (2009) sur les mélanymes *jaunes, Black, Noir* ; et sur les ethnonymes, Calabrese & Rosier (2009), *Mots* n°15 (1987), Chetouani & Tournier (1992) sur l'ethnonyme *arabe*, Bonnafous 1991, Devriendt 2012.

7 Les sciences humaines et sociales ont produit de nombreux travaux traitant des oppressions multiples incluant l'oppression « raciale » (voir par exemple Davis 1983 [1981], Guillaumin 1992, Dorlin 2006, Dorlin & Bidet-Mordrel 2009, Falquet *et al.* 2010, Palomares & Testenoire 2010, Matas & Pfefferkorn 2010, Boggio & Magliani-Belkacem 2012, Bentouhami-Molino 2015). Les approches linguistiques et discursives de cette question sont en revanche plus rares (cf. par exemple Arnold & Candea 2015, Devriendt 2015).

8 Voir par exemple les catégories de « blancheur », de « racisme anti-blanc », etc.

- Bancel, N., David T. & Thomas D. (2014), *L'invention de la race. Des représentations scientifiques aux exhibitions populaires*, Paris, La Découverte, « Recherches ».
- Bentouhami-Molino, H. (2015) : *Race, cultures, identités. Une approche féministe et postcoloniale*. Paris : PUF.
- Bessone, M. (2013) : *Sans distinction de race ? Une analyse critique du concept de race et de ses effets pratiques*. Paris : Vrin.
- Boggio Éwanjé-Épée, F. & Magliani-Belkacem, S. (coord.) (2012). *Race et capitalisme*. Paris : Syllepse.
- Bonnafous, S. (1991). *L'Immigration prise aux mots. Les immigrés dans la presse au tournant des années 80*. Paris : Kimé.
- Bouteldja, H. & Khiari, S. (2012) : *Nous sommes les indigènes de la république*. Paris : Éditions Amsterdam.
- Boutet, J. (1982) : « Matériaux pour une sémantique sociale », *Modèles linguistiques* IV : 7-37.
- Calabrese, L. & Rosier, L. (dir.) (2009) : *Ethnotypes et sociotypes : normes, discours, cultures*. Le discours et la langue n°1.1.
- Chetouani, L. & Tournier, M. (1992) : « Présentation », *Mots, les langages du politique* n°30, *Images arabes en langue française* : 3-4.
- Davis, A. (1983 [1981]) : *Femmes, race et classe*. Paris : Des femmes.
- Delphy, C. (2010) : *Un universalisme si particulier. Féminisme et exception française (1980-2010)*. Paris : Syllepse.
- Devriendt, É. (2012) : « Désignation des “minorités” et assignation identitaire dans le discours de la presse française (2007-2010) : étude de [Dét. N d'origine X] ». Actes du IIIe Congrès Mondial de Linguistique Française, Lyon, 4-7 juillet 2012. SHS Web of Conferences 1 527-543 (2012). DOI: <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100270>
- Devriendt, É. (2015) : « Catégorisation et topiques émotionnelles : les oppressions multiples de Nafissatou Diallo vues par la Toile africaine francophone », in Monte, M., Rabatel, A. & Soares Rodrigues, M., *Comment les médias parlent des émotions. L'affaire Nafissatou Diallo contre Dominique Strauss-Kahn*, Lambert Lucas : 161-176.
- Dorlin, E. (2009 [2006]) : *La matrice de la race : généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française*. Paris : La Découverte.
- Dorlin, E. (dir.) & Bidet-Mordrel, A. (2009) : *Sexe, race, classe : pour une épistémologie de la domination*. Paris : PUF.
- Falquet, J., Hirata, H., Kergoat, D., Labari, B., Lefeuvre, N. & Sow, F. (2010) : *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Fassin, É. & Fassin, D. (dir.) (2009) [2006] : *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte.
- Fassin, D. (2010) : « Ni race ni racisme. Ce que racialiser veut dire », in D. Fassin (dir.), *Les Nouvelles Frontières de la société française*, Paris, La Découverte : 147-172.
- Guénif-Souilamas, N. (dir.) (2006) : *La République mise à nu par son immigration*, Paris, La Fabrique.
- Guillaumin, C. (1992). *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de Nature*. Paris : Côté Femmes.
- Guillaumin, C. (2002 [1972]). *L'Idéologie raciste. Genèse et langage actuel*. Paris [La Haye] : Gallimard [Mouton].
- Hailon, F. (2012) : « Portée idéologique de l'hétérogène : la figure de l'immigré dans la presse française », *Le discours et la langue* n°3.1 : 67-84.
- Hajjat, A. (2012) : *Les frontières de l'« identité nationale » : l'injonction à l'assimilation en France métropolitaine et coloniale*. Paris : La Découverte.

Krieg-Planque, A. (2005) : « Le mot “ethnie” : nommer autrui. Origine et fonctionnement du terme “ethnie” dans l’univers discursif français ». *Cahiers de lexicologie* 87.2 : 141–161.

Matas, J. & Pfefferkorn, R. (dir.) (2010) : *Racisme, Races et Sciences sociales*. Raison présente n°174.

Maurer, B. (1998) : « Qui sont les “jeunes” ? L’utilisation du dialogisme dans *Présent* », in Siblot, P. (éd.), *L’Autre en discours*. Montpellier : 127-141

Mortureux, M.-F. (1993) : « Paradigmes désignationnels », *Semen* [En ligne], 8 | 1993, mis en ligne le 06 juillet 2007. URL : <http://semen.revues.org/4132>.

*Mots, Les langages du politique* n°8 (1984) : *L’Autre, l’Étranger, présence et exclusion dans le discours*.

*Mots, Les langages du politique* n°12 (1986) : *Droite, nouvelle droite, extrême droite. Discours et idéologie en France et en Italie*.

*Mots, Les langages du politique* n°15 (1987) : *Comment nommer ? Barbares – Berbères. Islam. Arbre de la liberté. Economia. Les juifs de Cagayous. Sig(is)mund*.

*Mots, Les langages du politique* n°18 (1989) : *Racisme et antiracisme. Frontières recouvrements*. Bonnafous, S. & Taguieff, P.-A. (éds).

*Mots, Les langages du politique* n°33 (1992) : « Sans distinction de... race ». Bonnafous, S., Herszberg, B. & Israel, J.-J. (éds).

*Mots, Les langages du politique* n°58 (1999) : *Argumentations d’extrême-droite*. Bonnafous, S. & Fiala, P. (éds).

Moussa, S. (éd.) (2003) : *L’idée de “race” dans les sciences humaines et la littérature XVIIIe et XIXe siècles*. Paris : L’Harmattan.

Ndiaye, P. (2008) : *La Condition noire. Essai sur une minorité française*, Paris, Gallimard.

Noiriel, G. (2007) : *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIXe-XXe siècle). Discours publics, humiliations privées*. Paris : Fayard.

Palomares, É. & Testenoire, A. (2010) : *Prismes féministes. Qu’est-ce que l’intersectionnalité. L’Homme et la société* n°176-177.

Paveau, M.-A. (2013) : *Langage et morale. Une éthique des vertus discursives*. Limoges : Lambert-Lucas.

Rémi-Giraud, S. (2003) : « Le mot *race* dans les dictionnaires français du XIXe siècles », in Moussa S. (éd.), *L’idée de “race” dans les sciences humaines et la littérature XVIIIe et XIXe siècles*. Paris : L’Harmattan. 205-221.

Rémi-Giraud, S. (2006) : « Relation partie-tout et relation taxinomique : le mot *race* est-il dans l’impasse ? », in Kleiber G., Schnedecker C., Theissen A. (éds), *La relation partie-tout*. Louvain-Paris-Dudley, MA : Peeters. 137-151.

Richard, A. (2009). *Les Discours sportifs en proie aux nationalismes et à l’ethnicisation*. Thèse de doctorat sous la direction de Claire Kramsch (UC Berkeley) et Paul Siblot (UPV-Montpellier 3). [En ligne : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00440902>]

Safi, M. (2013) : *Les inégalités ethno-raciales*. Paris : La Découverte.

Taguieff, P.-A. (1989) : « Réflexions sur la question antiraciste ». In : *Mots*, n°18. *Racisme et antiracisme. Frontières recouvrements*. 75-93. DOI : 10.3406/mots.1989.1449

Tournier, M. (1984) : « Les jaunes : un mot-fantôme à la fin du 19<sup>e</sup> siècle ». In : *Mots*, n°8, *L’Autre, l’Étranger, présence et exclusion dans le discours*, sous la direction de Gill Seidel. 125-146.

## Modalités de soumission

Les contributions pourront prendre la forme d'articles (maximum 40 000 signes tout compris) ou de notes de recherche (maximum 15 000 signes tout compris). Les auteurs devront soumettre aux trois coordinatrices, avant le **15 septembre 2016**, un avant-projet (3000 signes maximum tout compris), dont l'acceptation vaudra encouragement mais non pas engagement de publication. Les contributions devront être proposées aux trois coordinatrices avant le **15 mars 2017**. Conformément aux règles habituelles de la revue, elles seront préalablement examinées par les coordinateurs du dossier, puis soumises à l'évaluation doublement anonyme de trois lecteurs français ou étrangers de différentes disciplines. Les réponses aux propositions de contributions seront données à leurs auteurs au plus tard le **1<sup>er</sup> octobre 2017**, après délibération du Comité éditorial.

Les textes devront respecter les règles de présentation habituellement appliquées par la revue (<http://mots.revues.org/76>). Les références bibliographiques devront figurer en fin d'article et être mentionnées dans le corps du texte sous la forme : (Machin, 1983). L'usage des caractères italiques sera réservé aux mots et expressions cités en tant que tels, et les guillemets aux énoncés dûment attribués à un auteur, ou à la glose d'un syntagme. **Un résumé de cinq lignes et cinq mots-clés** seront joints à l'article, en français et si possible en anglais et en espagnol.

## Coordination du dossier

**Émilie Devriendt,**

EA 2649 *Babel*, équipe *Sémantique, Énonciation, Traduction* / Université de Toulon  
[emilie.devriendt@univ-tln.fr](mailto:emilie.devriendt@univ-tln.fr)

**Marion Sandré,**

EA 2649 *Babel*, équipe *Sémantique, Énonciation, Traduction* / Université de Toulon  
[marion.sandre@univ-tln.fr](mailto:marion.sandre@univ-tln.fr)

**Michèle Monte,**

EA 2649 *Babel*, équipe *Sémantique, Énonciation, Traduction* / Université de Toulon  
[michele.monte@univ-tln.fr](mailto:michele.monte@univ-tln.fr)